

Compte rendu de la séance du 30 juin 2017

PRESENTS : Christian LABORDE, Josiane PICHON, Alain MONSO, Michel TROUBAT, Roland PUIGVERT, Abilio BRANDAO, Claude CAUSSIEU, Olivier COURDEAU, Marie-Christine DUMOULIE, Sandrine PEREIRA, Jérôme TORRESAN

REPRESENTES :

ABSENTS : Marie-Pierre CALONGE, Régis LACAU, Pascale MARTIN

Secrétaire de la séance : Josiane PICHON

Délibérations du conseil:

DESIGNATION DES DELEGUES TITULAIRES ET SUPPLEANTS POUR LES ELECTIONS SENATORIALES 2017

Vu le décret n° 2017-1091 du 20 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral du 19 juin 2017,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin, Monsieur Roland PUIGVERT et Madame Josiane PICHON, et des deux membres présents les plus jeunes, Monsieur Michel TROUBAT et Madame Sandrine PEREIRA.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Election des délégués

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales à savoir 3 délégués titulaires et 3 délégués suppléants.

Les candidatures en qualité de délégué titulaire sont :

- Madame PICHON Josiane
- Monsieur LABORDE Christian
- Monsieur TROUBAT Michel

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Madame PICHON Josiane : 11 voix
- Monsieur LABORDE Christian : 11 voix
- Monsieur TROUBAT Michel : 11 voix

Madame PICHON Josiane, Monsieur LABORDE Christian et Monsieur TROUBAT Michel ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

Les candidatures en qualité de délégué suppléant sont :

- Monsieur PUIGVERT Roland
- Madame DUMOULIE Marie-Christine
- Madame PEREIRA Sandrine

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Monsieur PUIGVERT Roland : 11 voix
- Madame DUMOULIE Marie-Christine : 11 voix
- Madame PEREIRA Sandrine : 11 voix

Monsieur PUIGVERT Roland, Madame DUMOULIE Marie-Christine et Madame PEREIRA Sandrine ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.